



Offre de formation

Formation complémentaire
pour les intervenant-e-s en
accueil extrascolaire en vue
de l'obtention du CFC
d'assistant-e socio-éducatif/-ve
(FC-AES)



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ecole professionnelle santé – social ESSG
Berufsfachschule Soziales-Gesundheit ESSG

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

Offre de formation

1.1 Objectif

Permettre aux titulaires de l'attestation d'intervenant-e en accueil extrascolaire et au bénéfice de l'expérience pratique requise dans le domaine de l'accompagnement éducatif des enfants de suivre un cursus de formation similaire à celui des apprenti-e-s dans le but de les aider à préparer l'examen final et d'obtenir leur CFC.

1.2 Avantages de l'offre

Formation en parallèle d'une activité professionnelle à temps partiel sans signature d'un contrat d'apprentissage, mais avec une convention auprès d'un employeur.

Programme complet réalisable en 2 ans (1,5 à 2 jours de cours en 1ère année, 1 à 1,5 jour de cours en 2ème année).

Reconnaissance en tant que personnel diplômé une fois le CFC obtenu.

Soutien financier de l'Etat.

1.3 Conditions d'admission

- Le/la candidate devra avoir acquis l'expérience professionnelle nécessaire visée à l'art. 32 OFPr au moment de la procédure de qualification ;
- Le/la candidate aura effectué 2 ans au minimum de cette expérience dans le domaine d'activité des assistant-e-s socio-éducatif/-ve-s CFC (80% à 100%, si en dessous au pro rata) ;
- Le/la candidat-e démontre qu'il/elle satisfait aux exigences des procédures de qualification ;
- Le/la candidat-e a une attestation d'intervenant-e en accueil extrascolaire obtenu auprès de la HETS-Fribourg ou de la PH Bern ;
- Le/la candidat-e a une convention avec un employeur fribourgeois (AES ou structure d'accueil de l'enfance) ;
- Le/la candidat-e a au minimum un niveau de langue B2 en français
- Référence : <https://www.ecole-club.ch/test-de-langue>

1.4 Contenu de la formation

Branches professionnelles : offre de cours en journée sous forme modulaire

Culture générale (eCG) : offre de cours sous forme modulaire en journée (un après-midi de cours par semaine sur 2 ans) ou en cours du soir pendant une année.

Cours interentreprises : 16 jours répartis sur 2 ans en dehors des cours professionnels.

1.5 Durée et organisation

La durée de la formation est de 2 ans avec la répartition suivante :

- > Branches professionnelles : 1,5 jours de cours en 1^{ère} année, 1 jour de cours en 2^{ème} année.
- > Culture générale (eCG) : soit en cours du soir pendant une année (une soirée par semaine de 17h30 à 21h00), soit en cours de jour (0,5 jour par semaine durant 2 ans).
- > Cours interentreprises : 10 jours la première année et 6 jours la deuxième année (uniquement le premier semestre).
- > Les cours démarrent fin août. Ils s'achèvent début juillet pour les 1^{ères} années et en mai pour les 2^{èmes} années. Le calendrier scolaire du SFP fait foi.
- > Les cours professionnels et de culture générale ont lieu à l'Ecole professionnelle Santé-Social (ESSG), Route de Grangeneuve 4, 1725 Posieux. Les cours interentreprises ont lieu à l'OrTra Santé Social Fribourg, Zone industrielle Le Vivier 15, 1690 Villaz-St-Pierre.

1.6 Inscription

[La demande d'admission](#) est à adresser au Centre de carrières (CPA) jusqu'au **1^{er} mars** pour une entrée en formation la même année.

Si le/la candidat·e est déjà au bénéfice d'un CFC ou diplôme du secondaire II (ECG ou maturité professionnelle / académique) ou équivalent, il ou elle peut formuler au SFP une demande de dispense d'examen final pour la partie culture générale (eCG).

1.7 Coûts

Les coûts suivants sont à charge de du/de la candidat·e (sous réserve de modification):

- Inscription à la formation complémentaire, respectivement à la procédure de qualification y relative : CHF 320
- Taxe annuelle relative aux coûts et fournitures scolaires : entre CHF 45 en 1^{ère} année, CHF 35 en 2^e année
- Frais de supports de cours :
 - Branches professionnelles : env. CHF 600 pour toute la formation
 - Culture générale : CHF 0 (cours du soir ou en journée)
- Frais d'enseignement professionnel :
 - Cours professionnel ASE : CHF 1725 en 1^{ère} année, CHF 975 en 2^e année
 - Culture générale : CHF 710 en soirée (1 année), CHF 825 (en 2 ans)
- Frais d'enseignement des cours interentreprises :
 - 10 jours en 1^{ère} année : CHF 1800 (CHF 180/jour)
 - 6 jours en 2^e année : CHF 1080 (CHF 180/jour)

1.8 Débouchés

Accès élargi au marché du travail dans les branches exigeant un CFC ASE.

Salaire comme professionnel-le diplômé-e selon les recommandations de la branche.

Admissibilité à une formation de niveau ES (Ecole supérieure).

1.9 Contact

Centre de carrières
Rte des Arsenaux 41
1700 Fribourg
026 305 41 86
cpa@fr.ch

1.10 Processus – schéma

